

Extrait du registre des délibérations de la Commission Locale de l'Eau du SAGE du bassin versant de la Vie et du Jaunay

Séance du 20 septembre 2024

Objet : Adoption du rapport annuel d'activités de la Commission Locale de l'Eau et de la cellule d'animation du SAGE Vie Jaunay pour l'année 2023

Le 20 septembre 2024 à 9 h 30, la Commission Locale de l'Eau du SAGE du bassin de la Vie et du Jaunay, dûment convoquée, s'est réunie à Givrand sous la présidence de M. Hervé BESSONNET.

Date de la convocation : 5 septembre 2024

Etaient présents :

Collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux (10 présents/21 membres) :

- M. Thomas PERROCHEAU, conseiller départemental de la Vendée
- Représentants des maires du département de la Vendée :
 - Mme Emmanuelle MAILLOCHEAU, adjointe au maire de Beaulieu-sous-la-Roche
 - M. Stéphane BUFFETAUT, adjoint au maire d'Apremont
 - M. Thierry RICARDEAU, maire de Saint-Christophe-du-Ligneron
 - M. Jean TESSIER, adjoint au maire de Saint-Julien-des-Landes
- M. Jean BROSSARD, représentant du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie Agglomération
- M. André CLAUTOUR, représentant de la Communauté de communes Vie et Boulogne
- M. Bernard METAIREAU, représentant de la Communauté de communes Vie et Boulogne
- M. Hervé BESSONNET, président et représentant du Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay
- M. Lucien PRINCE, représentant du Syndicat Mixte Vendée Eau

Collège des représentants des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées (3 présents/13 membres) :

- M. Hervé BREMAUD, président de l'Association syndicale des marais de Saint-Hilaire et de Notre-Dame-de-Riez
- M. Alain TREMBLAIS, représentant de l'association France Nature Environnement Vendée
- M. Robert DUPONT, représentant de l'association UFC-Que Choisir de Vendée

Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics (2 présents/7 membres) :

- M. Jean-Claude DUBOS, représentant Mme la directrice de la délégation Maine-Loire-Océan de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne
- M. Simon-Pierre GUILBAUD, représentant M. le directeur de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Vendée, et représentant M. le préfet de la Vendée.

Etaient excusés ou absents :

- M. François BLANCHET, conseiller régional des Pays de la Loire
- M. Philippe CLAUTOUR, adjoint au maire d'Aizenay
- M. Francis ROBIN, conseiller municipal à Brétignolles-sur-Mer
- M. Sébastien GUILBAUD, conseiller municipal à Commequiers
- M. Louis-Marie GUILBAUD, adjoint au maire de Soullans
- M. Philippe POUCKET, adjoint au maire de Givrand
- Mme Isabelle DURANTEAU, maire de Landevieille
- M. Vincent PIPAUD, représentant du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie Agglomération
- M. Jean-François PEROCHEAU, représentant de la Communauté de communes du Pays des Achards
- Mme Angie LEBOEUF, représentante de La Roche-sur-Yon Agglomération
- M. Jean CANTIN, représentant du Syndicat Mixte Vendée Eau
- M. Yvonnick BARANGER, représentant de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire - Vendée
- M. Jean-Claude LE BOURDONNEC, représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée
- M. Pierre de MAISONNEUVE, président de l'Association syndicale des marais de la Basse Vallée de la Vie
- M. Charles PONTOIZEAU, représentant de l'Association syndicale des marais de la Vie
- M. Jean-Luc BILLET, représentant de l'Association syndicale des marais de Soullans et des Rouches
- M. Eric FOUQUET, représentant de l'antenne locale de Saint-Gilles-Croix-de-Vie du COREPEM des Pays de la Loire
- M. Michel MORILLEAU, représentant de la Fédération de Vendée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
- M. Amédée DUPOND, représentant de l'association Consommation Logement et Cadre de Vie
- M. Edouard DE LA BASSETIERE, représentant de l'association « Sylviculteurs de Vendée »
- M. Alain BOURASSEAU, représentant de la Fédération départementale des chasseurs de la Vendée
- Mme la préfète de la région Centre-Val de Loire, coordonnatrice du bassin Loire-Bretagne
- M. le préfet de la Vendée, *représenté par M. Simon-Pierre GUILBAUD de la DDTM*
- Mme la directrice régionale Pays de la Loire de l'Office Français de la Biodiversité
- Mme la directrice de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Pays de la Loire
- M. le directeur délégué à la mer et au littoral de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Vendée.

Collège	En exercice	Présents	Pouvoirs	Votants
Collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux	21	10	0	10
Collège des représentants des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées	13	3	0	3
Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics	7	2	0	2
Total	41	15	0	15

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée qu'au titre de l'article R.212-34 du code de l'environnement, la Commission Locale de l'Eau établit un rapport annuel sur ses travaux et orientations et sur les résultats et perspectives de la gestion des eaux dans le périmètre du SAGE. Ce rapport est adopté en séance plénière et est transmis au préfet de chacun des départements intéressés, au préfet coordonnateur de bassin et au comité de bassin concernés.

Après en avoir présenté le contenu, Monsieur le Président propose d'adopter ce rapport.

La Commission Locale de l'Eau, après en avoir délibéré, a voté :

Nombre de votants	Avis favorables	Avis défavorables	Abstentions
15	15	0	0

La Commission Locale de l'Eau du SAGE du bassin versant de la Vie et du Jaunay :

- adopte à l'unanimité le rapport annuel d'activités de la Commission Locale de l'Eau et de la cellule d'animation du SAGE Vie Jaunay pour l'année 2023 ;
- autorise le Président à le transmettre au préfet de la Vendée, à la préfète coordonnatrice du bassin Loire-Bretagne et au comité de bassin Loire-Bretagne ;
- approuve la mise en ligne sur le site internet www.vie-jaunay.com.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Président
de la Commission Locale de l'Eau,

Hervé BESSONNET